Philippines Rapport national destiné au Comité scientifique de la Commission des Thons de l'Océan Indien, 2026

Résumé exécutif

Entre le 7 octobre et le 19 décembre 2017, les Philippines ont exploité un seul navire actif dans la zone de la Convention de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) (10° S à 5° N, 75° E à 90° E). Le FV Marilou 888, un senneur d'une jauge brute (GT) de 349, a mené des opérations de pêche au cours de cette période.

Les captures totales du navire comprenaient :

- 25 551 kg de thon obèse (Thunnus obesus),
- 72 680 kg d'albacore (Thunnus albacares), et
- 144 566 kg de listao (Katsuwonus pelamis).

Toutes les captures ont été débarquées au port de pêche de General Santos City, aux Philippines.

Les prises accessoires enregistrées comprenaient 34 requins soyeux (Carcharhinus falciformis), dont 12 ont été relâchés vivants et 22 relâchés morts. En outre, une tortue olivâtre (Lepidochelys olivacea) a été relâchée vivante, tandis qu'une raie mobula de Thurston (Mobula thurstoni) a été relâchée morte. Aucun requin ni aucune autre espèce accessoire n'a été conservé à bord.

Le FV Marilou 888 a bénéficié d'une couverture par observateur de 100 % pendant toute la durée de sa marée et était équipé d'un système de suivi des navires (VMS). Comme lors des précédentes opérations de pêche philippines, toutes les mesures de conservation et de gestion prescrites pour les requins et les autres espèces ont été strictement respectées durant les activités du navire.

Bien que les Philippines soient inactives dans la zone de la Convention de la CTOI depuis 2018, le pays demeure une Partie contractante engagée de la CTOI. Il maintient son engagement en faveur de la gestion efficace, de la conservation et de l'utilisation durable des stocks de poissons grands migrateurs dans la zone de compétence de la CTOI.

.